

Financer mon M2R

Le Master 2 Recherche
1 semestre théorique de cours + 1 semestre de pratique en laboratoire avec pour objectif de réaliser un projet de recherche.

Trouver un soutien financier pendant son année de M2 peut être un vrai défi.

De l'année recherche à la bourse de recherche par des sociétés savantes, le maître mot est **ANTICIPATION !**



Année Recherche

- Permet à un.e interne de poser un an de disponibilité rémunéré pour se consacrer à temps plein à la réalisation de ce diplôme.
- Les modalités d'attribution des années-recherche durant le 3^{ème} cycle des études de médecine, d'odontologie et de pharmacie sont disponibles aux services de scolarités 3^{ème} cycle.
- Le dossier est à déposer généralement au mois de mars.
- L'attribution de l'année recherche se fait sur la base de la qualité du projet de recherche.

Fondation Recherche Médicale

Fondation pour la Recherche Médicale

- Aide individuelle pour réaliser un M2R.
- Critères d'éligibilité: être étudiant.e en M2R, interne ou ancien.ne interne en médecine ou en pharmacie, médecin, pharmacien.ne, odontologiste ou vétérinaire.
- Inscription obligatoire dans une université française, toutefois l'aide est réservée aux équipes d'accueil bénéficiaires d'une aide « Equipe FRM », « Amorçage de jeunes équipes » ou autres aides spécifiques.



Fondation ARC

- Aide destinée à soutenir la réalisation d'un projet de recherche sur le cancer dans le cadre d'un M2R dans un laboratoire français ou étranger pour des candidat.e.s internes ou ancien.ne.s internes en médecine ou pharmacie; étudiant.e.s en pharmacie (filiale internat uniquement); vétérinaires.
- Toutes les informations relatives aux critères de recevabilité et de sélection, aux montants des financements et aux pièces à fournir sont précisées dans la notice (<https://www.fondation-arc.org/projets/masters-recherche-2eme-annee>).

Fonds propres du laboratoire

- Les équipes de recherches, sur leur fond propre, sont tenues de financer l'étudiant.e en M2R (~600€/mois pendant 6 mois).
- De façon générale, les laboratoires sont tenus de rémunérer les étudiant.e.s réalisant un stage de plus de 2 mois, qu'elle qu'en soit la raison.



Sociétés Savantes

- Sociétés en lien avec la thématique de recherche (Ex: Société Savante d'Anesthésie Réanimation, Société Française d'Hématologie, ...). Ces sociétés peuvent proposer des bourses chaque année (Voir informations sur leurs sites internet).

RETROPLANNING

